

N°4 Décembre 2022



# Bulletin municipal

## Sainte-Marie-aux-Chênes





# Sommaire

N°4 Décembre 2022

■ Le mot du Maire.....	p. 03
■ Affaires financières.....	p. 04
■ Travaux 2022.....	p. 08
■ Culture.....	p. 10
■ Enfance Jeunesse.....	p. 12
■ Les Séniors.....	p. 16
■ Le CCAS.....	p. 17
■ Arrêt sur images.....	p. 18
■ Marche Rose.....	p. 20
■ Vie associative.....	p. 21
■ Urbanisme.....	p. 26
■ Expression des groupes.....	p. 27
■ Infos.....	p. 28
■ Régie d'électricité.....	p. 31
■ Label villes et villages fleuris.....	p. 32



# Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

2022 n'a pas démarré aussi facilement qu'espéré, puisqu'un rebond de COVID nous a obligés à annuler les manifestations prévues ; pas de Vœux ni de concert de Nouvel An, etc...

Progressivement une activité presque normale a repris mais la crise sanitaire a engendré une crise économique inédite et la commune, comme chacun d'entre vous, se doit de faire face à l'explosion des coûts.

Nous avons donc pris des mesures en matière d'économie d'énergie, notamment en réduisant la température dans les bâtiments publics, tout en gardant un niveau de confort principalement dans les écoles et avons engagé un grand chantier de remplacement au niveau de l'éclairage public, pour passer en Leds ; à ce sujet, je remercie les membres de la Régie communale d'électricité pour leur réactivité et leur intervention. Pour l'instant, nous n'avons pas choisi d'éteindre l'éclairage la nuit comme certaines communes voisines mais nous pourrions le réduire par endroit.

Malgré cela, notre budget reste sain et nous permet de continuer à développer nos projets que vous découvrirez dans les pages suivantes, tout en restant très attentifs à l'évolution de cette crise économique.

Nous sommes beaucoup intervenus en matière de sécurité routière, en limitant la vitesse dans l'ensemble de la ville, ou en modifiant les sens de circulation de certaines rues, ceci en concertation avec les riverains concernés et en sachant pertinemment que ces mesures ne peuvent pas faire l'unanimité, mais aucun changement ne se fait sans controverse.

Je remercie les membres de mon équipe municipale pour leur implication dans les actions menées.

Je remercie également les membres du « comité Senior » qui se sont fortement investis pour proposer des activités diverses, tel que voyages, sorties, initiation à l'informatique, etc...

Et je remercie l'ensemble du personnel de la commune pour le travail fourni tout au long de l'année.

A l'occasion des fêtes de fin d'année qui approchent, le temps est venu de chasser les soucis, les douleurs, pour laisser place à la joie et la bienveillance.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de bonnes fêtes et que l'an prochain vous comble de bonheur, de réussite, de santé.



**Sylvie LAMARQUE**

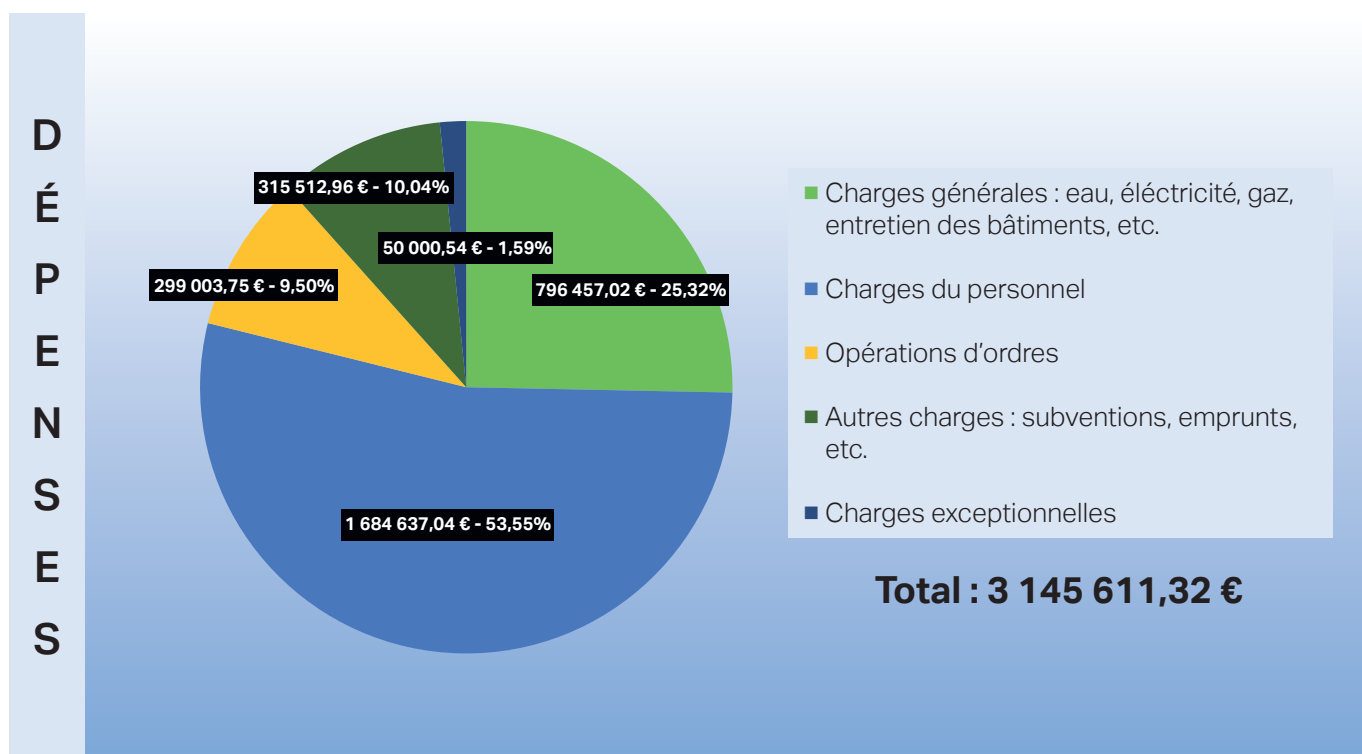
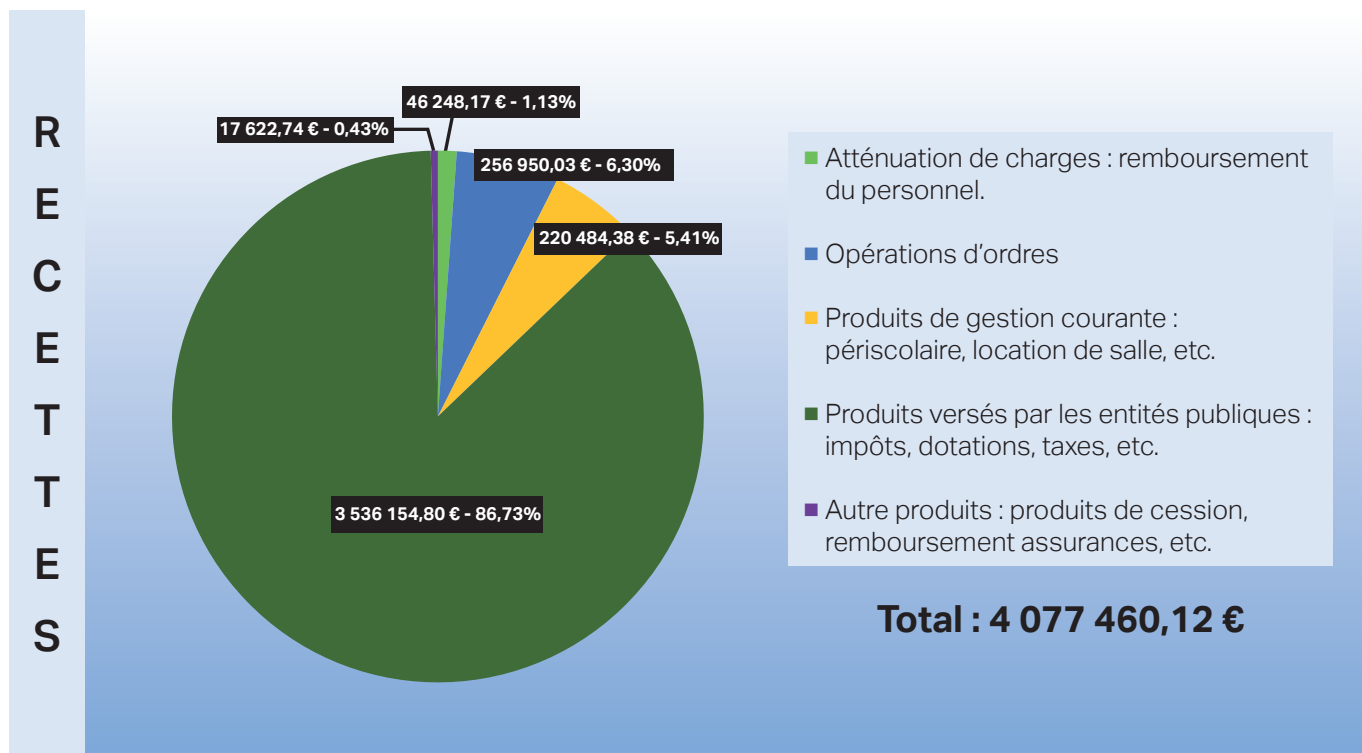


# Affaires financières

## COMPTE ADMINISTRATIF 2021

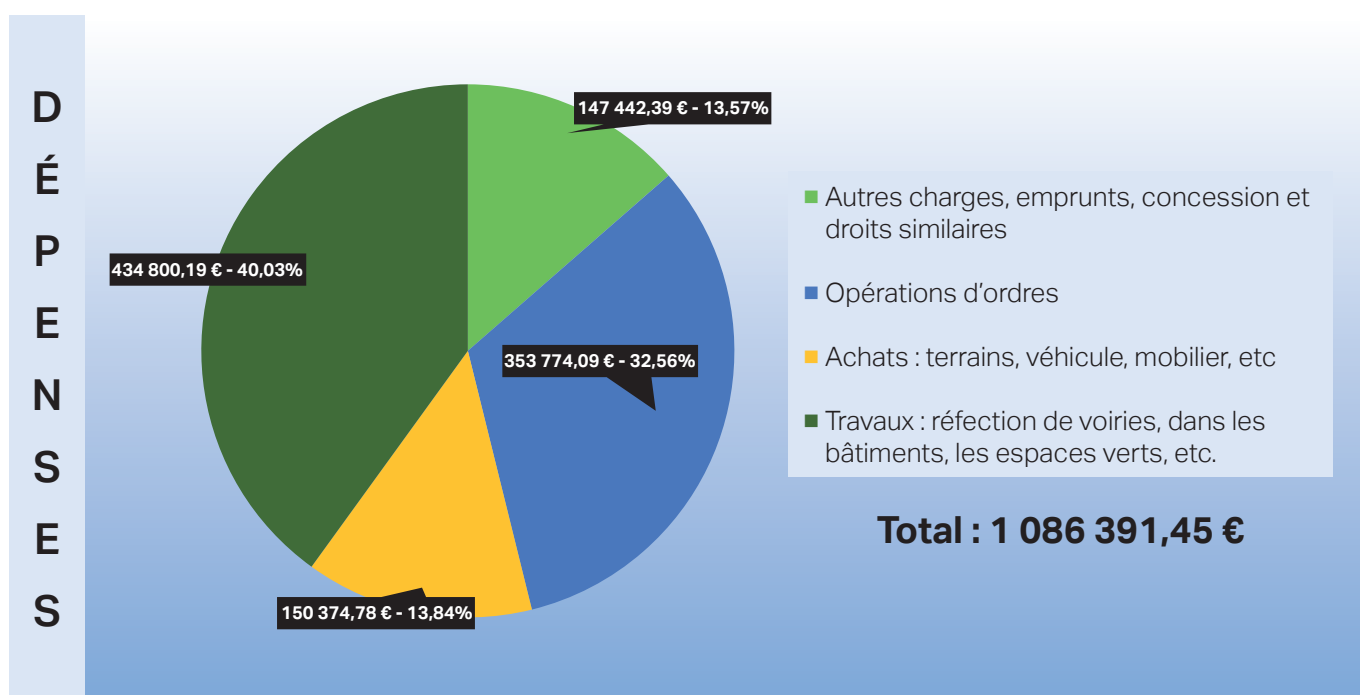
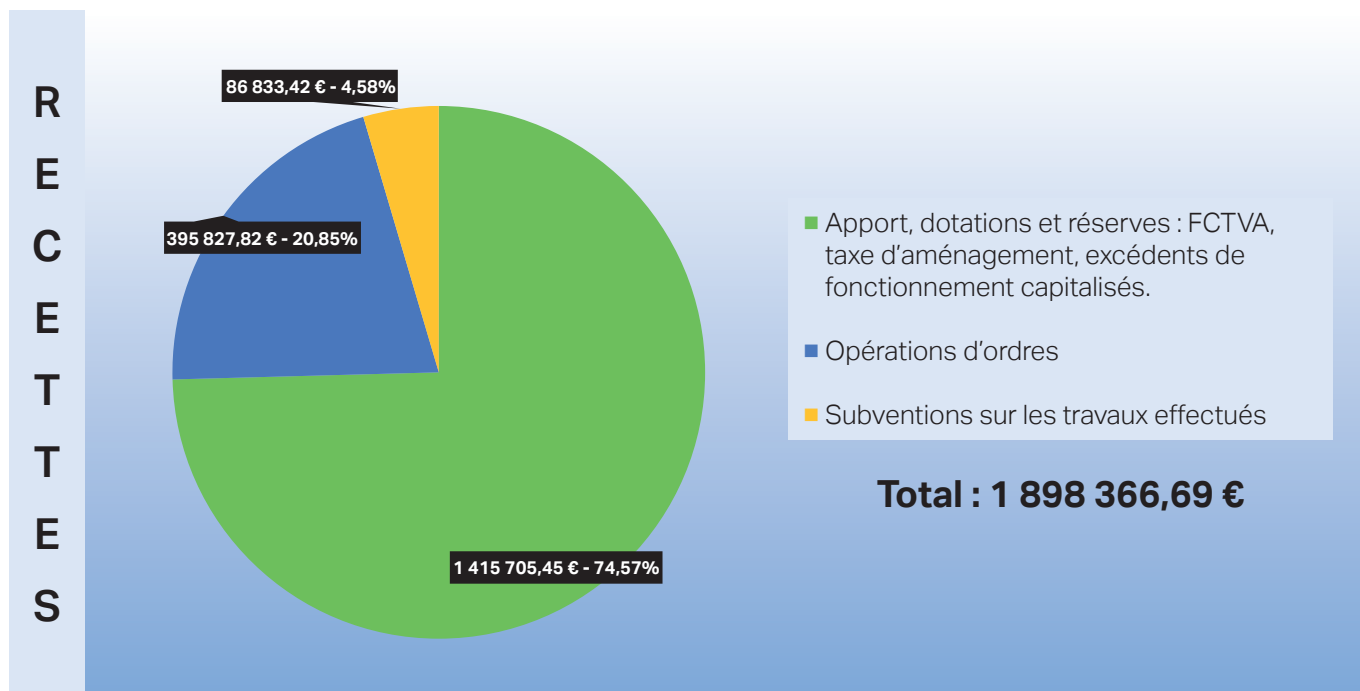
### Section Fonctionnement

Il s'agit de l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant du service public.



## Section Investissement

Il s'agit des dépenses et recettes, à caractère exceptionnel : c'est ce qui permet d'accroître le patrimoine de la commune.



Le compte administratif 2021 a été approuvé lors du Conseil Municipal du 17 mars 2022.

Il correspond aux dépenses et recettes effectivement réalisées en 2021.

(NB : les opérations d'ordre sont des écritures comptables sans réel transfert d'argent)

## BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget primitif 2022 a été voté le 17 mars 2022 :

	Fonctionnement	Investissement
Dépense	8 368 893,10 €	4 431 638,97 €
Recette	8 368 893,10 €	4 431 638,97 €

# Affaires financières (suite)

## IMPOSITION

La commune ne perçoit plus de taxe d'habitation depuis 2021, hormis celle des résidences secondaires. Elle ne perçoit plus que le produit de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) et la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties.

Le taux TFB du Département, qui est de 14,26 %, a été ajouté à celui de la commune.

Un coefficient correcteur permet à la commune de percevoir à minima la taxe perçue en 2020.

Il est de 1,137743 (modifié en juin 2021).

Il est à observer qu'en aucun cas, les taux de fiscalité directe locale n'ont été augmentés par la commune.

Ainsi, les taux d'imposition sont les suivants :

- Taxe Foncière Bâti : 28,85 % (14,26 % taux du département + 14,59 % taux commune)
- Taxe Foncière Non Bâti : 55,05 %

## Rappel du calendrier de la réforme de la Taxe d'Habitation

- Pour les foyers dont le revenu fiscal ne dépasse pas les plafonds fixés :



- Pour les autres foyers :



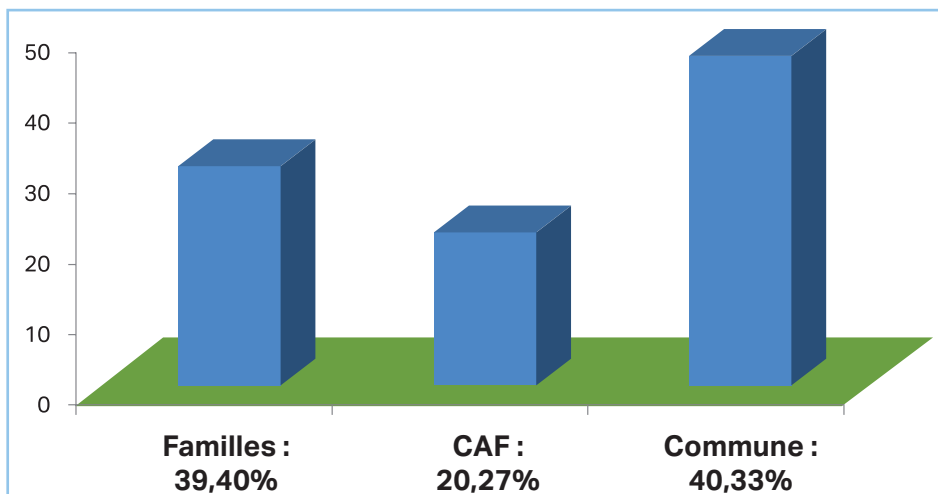
## DÉPENSES SCOLAIRES 2021/2022 du 01/09/2021 au 31/08/2022

Type des Dépenses	ÉCOLE MATERNELLE 149 enfants	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 285 enfants	TOTAL DES 2 ÉCOLES
<b>Fournitures scolaires</b>	5 701,33 €	9 276,91 €	14 978,24 €
<b>Festivités de Noël</b> (Spectacles, cadeaux, chocolats)	1 315,59 €	1 003,55 €	2 319,14 €
<b>Personnel Entretien</b>	37 707,12 €	58 886,82 €	96 593,94 €
<b>ATSEM</b>	105 835,98 €	-	105 835,98 €
<b>Consommables</b> (eau, internet, téléphone, gaz, électricité, photocopies)	12 529,71 €	21 121,74 €	33 651,45 €
<b>Cotisations assurances batiments</b>	562,39 €	931,58 €	1 493,97 €
<b>Entretien de l'école</b>	947,59 €	7 334,41 €	8 282,00 €
<b>Divers achats</b> (PC portable directrice école maternelle, clonage PC directrice école primaire, détecteur CO2, interphone, etc.)	2 789,19 €	12 076,37 €	14 865,56 €
<b>Subvention coopérative scolaire</b> (frais de direction)	150,00 €	150,00 €	300,00 €
<b>Sorties Piscines</b> (entrées et trajets)	-	3 266,56 €	3 266,56 €
<b>Projets Scolaires</b> (Sorties et transport) Sortie Château de Jaulny, Château de St Sixte à Freistroff et projet cirque (élémentaire), ferme pédagogique de Château-Voue (maternelle)	1 890,00 €	4 010,00 €	5 900,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>169 428,90 €</b>	<b>118 057,94 €</b>	<b>287 486,84 €</b>

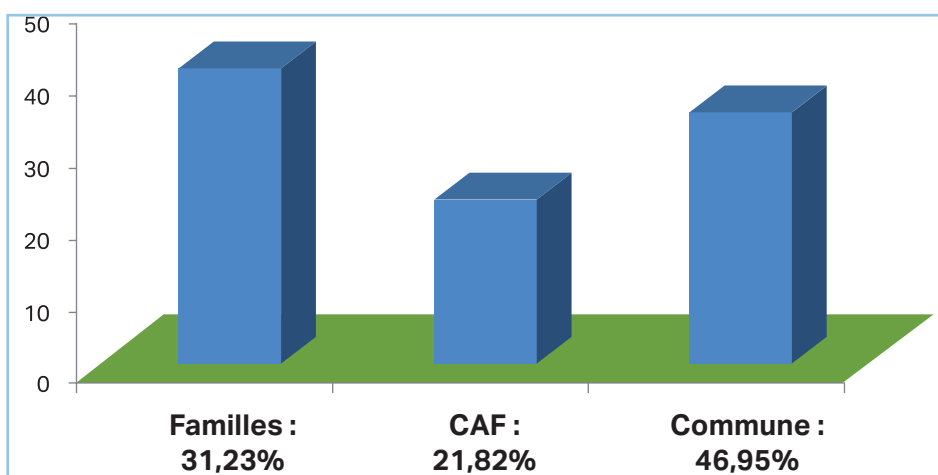
# DÉPENSES ET RECETTES PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Exercice 2021

Dépenses 2021 PÉRISCOLAIRE	392 783,52 €	% participation
Participation familles	154 752,70 €	39,40 %
Participation CAF	79 625,61 €	20,27%
Dépenses nettes de la Commune	158 405,21 €	40,33%



Dépenses 2021 EXTRASCOLAIRE	77 597,03 €	% participation
Participation familles	24 235,75 €	31,23%
Participation CAF	16 931,87 €	21,82%
Dépenses nettes de la Commune	36 429,41 €	46,95%



## TABLEAU DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Type d'association	Nom	Montant	Type d'association	Nom	Montant
Sportives	ASP PLATEAU	3 000,00 €	Patriotiques	FNACA	255,00 €
	ASP AIKIBUDO	1 700,00 €		Souvenir Français	155,00 €
	ASP BASKET	28 000,00 €		UNC	555,00 €
	ASP FOOTBALL	6 000,00 €	Sociales	Donneur de sang	250,00 €
	JUDO CLUB	3 500,00 €		Club de l'amitié	700,00 €
	ASP TENNIS	3 500,00 €		Amicale du personnel	2 000,00 €
	ASP TENNIS DE TABLE	6 000,00 €	Sécurité-incendie	Pompiers de Moyeuivre	200,00 €
	ASP Pétanque	600,00 €		Prévention Routière	100,00 €
	Club Canin	600,00 €			
Culturelles et artistiques	CCL	2 000,00 €	<b>Montant total: 60 576,65 €</b>		
	Chorale	800,00 €			
	AMOMFERLOR	661,65 €			

# Travaux 2022

## VOIRIE



1 rue des bergeronnettes en sens unique

○ Passage des rues : Muguets, Mimosas, Giroflées, Hortensias ainsi que celles des Rouges Gorges, Bergeronnettes, Hironnelles et Jean Mermoz en sens unique pour sécuriser et réduire le flux de véhicules. 1

○ Modification du carrefour Rue Albert CAMUS/Rue de Briey : création d'un stop et d'une obligation de tourner à droite, pour rendre moins dangereuse la sortie de cette rue. 2



2 rue Albert Camus, obligation de tourner à droite

○ Création de différents chemins piétonniers :

- A l'arrière du Hall Sportif, pour relier la rue de Provence à la mairie et permettre aux parents et enfants du lotissement du Breuil un accès plus rapide et sécurisé. 3
- Devant la mairie pour accéder à l'école. 4
- Devant la maison des Services. 5

○ Réfection de 3 placettes dans le lotissement des bleuets. 6

○ Réfection rue des Iris/Bleuets, rue de Gasseville et marquage sols rue du Paradis. 7

○ Création de la voirie pour la Gendarmerie. 8



3 chemin piétonnier à l'arrière du hall sportif



4 chemin d'accès à l'école Houpert



5 chemin piétonnier devant la Maison des Services



6 réfection des placettes rue des Bleuets



7 marquage au sol route du Paradis



8 voirie pour la gendarmerie



## BÂTIMENTS



9 tableaux numériques



10 capteurs CO2



13 funérarium



14 nouveau presbytère



15 école maternelle, travaux en cours

○ Toutes les classes des écoles maternelles et primaires sont dorénavant dotées de tableaux numériques. Par ailleurs, elles sont également toutes équipées de capteurs CO2. 9 10

○ Les sols souples ont été remplacés à l'école maternelle.

○ Travaux de plaquisterie suite à la transformation de la salle informatique.

○ **Tout au long de l'année, les services techniques entretiennent les différents bâtiments de la commune :**

- Peinture des toilettes de l'école Houpert ;
- Réaménagement du rez de chaussée de la mairie ;

▪ Passage en éclairage Leds dans toutes les classes des écoles maternelles et primaires ;

▪ Création d'un portillon dans la cour de l'école Revenu pour éviter le passage sur le parking des enfants fréquentant le périscolaire ; 11

▪ Installation d'un chalet dans la cour de l'école maternelle pour ranger du matériel. 12

○ **Par ailleurs, depuis le mois de septembre, plusieurs chantiers sont en cours sur la commune :**

▪ La réfection et mise en conformité du funérarium dont la fin des travaux est prévue pour décembre 2022. 13

▪ La réalisation du nouveau presbytère avec une salle de réunion et un bureau, à la place du Centre Médico-Social : fin des travaux également prévue en décembre 2022. 14

▪ La création d'un bâtiment qui servira de salle de sieste pour les élèves de l'école maternelle ainsi que d'un parking attenant. Les travaux devraient être achevés fin du 1<sup>er</sup> semestre 2023. 15 16



11 portillon d'accès au périscolaire



12 garage à vélos



16 école maternelle, projet fini

## BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE



Chaque année, ce sont plus de 3500 personnes qui poussent la porte de la Médiathèque pour choisir des livres, s'informer, travailler ou se divertir. **1** La Médiathèque propose tout au long de l'année des animations régulières : « les contes de Lulu » pour les enfants (lecture suivie d'un bricolage), le club de lecture pour les adultes (échanges autour des coups de cœur de chacun), mais aussi des animations ponctuelles telles que des expositions et des thématiques particulières comme « le ciel vu de l'espace » en octobre dernier, en collaboration avec le département de la Moselle. Des sorties culturelles, des conférences ou des spectacles sont également régulièrement proposés. **2 3 4 8**

La Médiathèque accueille également toutes les semaines en période scolaire, les classes de Maternelle et de Primaire de l'école du château. Afin de mettre l'enfant dès le plus jeune âge en contact avec le livre et la lecture, les enfants ont le droit de choisir, chaque semaine, un nouveau livre qu'ils pourront découvrir avec leur famille et sur place, les élèves de maternelle bénéficient d'une lecture offerte qui est très appréciée. Les plus grands ne sont pas oubliés puisque des collaborations avec le CDI du collège Gabriel Pierné sont également programmées dès que l'emploi du temps des élèves le permet. **5 6 7**

La Médiathèque est un lieu ouvert à tous, alors n'hésitez pas à franchir les portes de ce lieu de culture et de loisirs ! Vous pouvez retrouver toutes les actualités de la médiathèque sur Facebook et consulter le catalogue en ligne à l'adresse :

<https://mediatheque-smac.fr>

La Ludothèque a ouvert ses portes en janvier 2022. Cet espace convivial vous propose de vous réunir en famille autour du jeu ! Parents, enfants dès 3 ans et même grands-parents sont invités à venir apprécier une sélection de jeux pour découvrir ou redécouvrir les joies de s'amuser en famille. Le jeu est un bon moyen de favoriser le développement de l'enfant dans tous les domaines : cognitif, physique, social et émotionnel. Les jeux sont sélectionnés pour associer le développement, le ludique et l'enfance. **9 10**



### Horaires

Mercredi : 8h30-11h30 / 14h00-17h30 • Samedi : 9h00-11h30 / 14h00-15h30  
Vendredi (pendant les vacances scolaires) : 8h30-11h30 / 14h00-17h00

# MANIFESTATIONS CULTURELLES



Dans le cadre de la journée de la femme, la commission culturelle de la commune a organisé une **sortie Théâtre à la Salle Pablo Picasso - Homécourt le 7 mars 2022** : « récits de femmes victimes de féminicide ». Le transport en bus étant offert par la municipalité. **1**



Samedi 7 mai, pour la semaine nationale polonaise, **Jean SIKORA** est venu à la médiathèque présenter son livre « **20<sup>ème</sup> siècle, une Pologne écartelée** ». **2**

**MIDNIGHT SWING le 15 mai à la salle des fêtes** : 1 chanteuse, 2 guitaristes, 1 contrebassiste, 1 batteur, 1 violoniste et 1 clarinettiste, nous ont emmenés le temps d'un après-midi à la rencontre des plus grands standards du jazz et du swing. Concert offert par la municipalité. **3**



Samedi 21 mai, **visite guidée du musée de la guerre « la Moselle en 1939-1945 » (ASCOMEMO HAGONDANGE)**. Transport en bus offert par la municipalité. **4**

**Fête de la musique le 21 juin** animée par le groupe **MIND'S UP**. Les reprises des grands morceaux de ROCK et BLUES des années 70 ont ravi un public venu nombreux pour cette belle soirée festive. **5**



**BAL POPULAIRE** animé par **ANGELO MUSIC** à l'occasion des festivités du 14 juillet. **6**

Dimanche 25 septembre à la médiathèque, salle Molière – **SI PANAME M'ÉTAIT CHANTÉ** – Promenade mSILVER. Spectacle offert par la municipalité. **7**



Samedi 8 octobre visite de **l'OBSERVATOIRE DES CÔTES DE MEUSE** à Viéville sous les Côtes. Transport en bus financé par la commune. **8**

# Enfance Jeunesse

## LES ÉCOLES

### Rentrée scolaire 2022/2023

#### Les effectifs

##### ▶ élémentaire :

Ecole du Château : 117 élèves pour 5 classes.

Ecole de la Mairie : 161 élèves pour 6 classes.

##### ▶ maternelle : 143 élèves pour 6 classes.

Pour cette année scolaire 2022/2023, les écoles accueillent une nouvelle enseignante titulaire M<sup>me</sup> DOLLE en CM2, M<sup>me</sup> THIEBAUD en complément de mi-temps dans la classe de la directrice en élémentaire ainsi que M<sup>me</sup> MINTO le mardi dans la classe de la directrice en maternelle. **1**

#### Vie scolaire

**Saint Nicolas** et son compère Père Fouettard ont rendu une petite visite aux enfants de la maternelle ainsi qu'aux élèves de l'école du Château. Des papillotes ont été distribuées dans chaque classe. **2**

**Pour Noël**, des livres et des chocolats ont été offerts aux enfants des écoles. **3**

**Un spectacle de Noël** interactif « Pomme de pin deviendra sapin de Noël » a été proposé aux petits de l'école maternelle : ce conte avec des marionnettes, des costumes, différents décors et un univers musical varié a enchanté le jeune public. **4**

**Sorties scolaires** : toutes les classes de la maternelle ont visité la ferme pédagogique de Dédeling à Château Voué avec une participation très active toute la journée.

Les classes de l'école de la mairie ont visité soit le château de Jaulny (ateliers : costumes du Moyen Âge, danses médiévales, enluminures catapultes), soit le château Saint-Sixte à Freistroff (ateliers : jeux anciens en bois, tir à l'arc, chasse au trésor). **5**

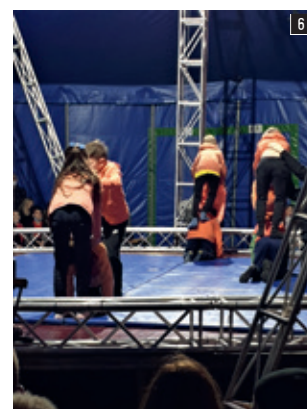
**Un projet « cirque à l'école »** a été mis en œuvre du 07 au 11 mars 2022. Les élèves du Château ont bénéficié d'ateliers cirque toute la semaine ; un spectacle professionnel leur a été proposé puis les enfants ont présenté à leur tour ce spectacle aux parents. **6**

**Souvenir Français** : l'association du Souvenir Français a organisé au mois de mai une sortie au musée ASCOMEMO d'Hagondange pour les classes de CM2.

**Fête scolaire** : afin de clôturer l'année scolaire, les enfants de l'école maternelle ont préparé un spectacle et présenté aux familles des danses et des chants de leur chorale. **7**

#### Légendes des photos :

**1** nouvelles enseignantes - **2** Saint Nicolas - Père Fouettard - **3** cadeaux  
**4** spectacle de Noël - **5** sortie à la ferme - **6** cirque - **7** fête scolaire



# LE PÉRISCOLAIRE

## CONTACTS :

- à la Mairie (2 place F. Mitterrand) au 03 87 61 71 24
- au Foyer socio-éducatif (5 ter rue Arago) au 03 87 61 83 25
- par mail à « periscolaire@saintemarieauxchenes.fr »

**ACCUEIL :** lundi, mardi, jeudi, vendredi

## HORAIRES :

- accueil du matin de 7h30 à 8h30
- accueil du soir de 16h15 à 18h30
- accueil midi de 11h30 à 13h45

## INSCRIPTIONS :

Le dossier d'inscription à l'accueil périscolaire est à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site de la commune.

Il faut remplir un dossier par enfant à inscrire.

## ATTENTION :

Tout dossier incomplet ou insuffisamment rempli ne pourra faire l'objet d'une inscription.

Il faut refaire un dossier chaque année, en y joignant copies de l'assurance extrascolaire, des vaccins et de l'avis d'imposition.

Seuls les responsables légaux des enfants sont habilités à déposer un dossier d'inscription.

L'inscription aux activités se fait par le biais du dossier d'inscription pour une inscription régulière.

En cas d'inscription occasionnelle, il est nécessaire de faire parvenir un planning (mis en ligne sur le site de la Commune) au plus tard le 20 du mois, ou le mardi de la semaine précédant la venue de l'enfant.

Les annulations doivent être faites par mail, au plus tard la veille avant 10h, sous peine de facturation.

## TARIFS :

La grille tarifaire, visible sur le site de la commune n'a pas changé. L'augmentation de 12% du coût des repas appliquée par le prestataire ELIOR n'a pas été répercutée aux familles.

## ACTIVITÉS



## MERCREDIS LOISIRS

### Ouverts toute la journée :

9 heures à 17 heures avec accueil périscolaire possible de 7h30 à 9h00 et 17h00 à 18h00.

Possibilité de s'inscrire à la journée, ou uniquement le matin, ou uniquement l'après-midi.

**Tarifs :** pas de changement, à consulter sur le site de la commune.

La facturation est au mois, paiement à terme échu.

## ACTIVITES CENTRES DE LOISIRS



### Vacances d'hiver – février 2022

**Thème :** l'espace.

Activités multiples sur le thème – Cinéma – Centre Pompidou – Observatoire des côtes de Meuse.

**1**

**Séjour ski à Morzine :** comme tous les ans, un séjour ski à Morzine, organisé par la commune en

partenariat avec Vacances Pour Tous, a été proposé aux élèves de CM2 du 06 au 12 février. Activité neige, découverte de la montagne, sorties, animations, veillées ont conquis les participants. **2**



# Enfance Jeunesse (suite)

## Vacances de printemps – avril 2022

**Thème :** fêtons Pâques et vive le printemps.

Activités : peinture, bricolage – jeux collectifs – Laser Maxx – Pass Partou St Julien-  
Jardin botanique Metz – Chocolaterie Nancy

Intervention: association N'Joy. **3**

## Vacances d'été – juillet 2022



**4**

**Thèmes :** aventure, les bêtes, le jeu.

Activités : Pokeyland – Ecomusée – Aquarium – accrobranche

Intervention : associations N'Joy et Anim'L. **4**

**Séjour Agde :** plusieurs enfants quercussiens de 6 à 13ans ont participé au séjour d'été à Agde, organisé par la municipalité en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, du 08 au 20 juillet. Baignades, jeux sportifs, visites, découvertes, sorties, veillées étaient au programme de ces vacances conviviales et toniques entre copains au bord de la Méditerranée. **6**



**6**

## Vacances d'automne – octobre/novembre 2022

**Thème :** monstres et compagnie et Forêt'vasion.

Activités : peinture, bricolage – Jardins Fruitiers de Laquenexy- cinéma- Château de Jaulny. **5**



**3**



**5**

## CLUB ADOS

Cette année et comme depuis le 4 septembre 2021, le club ados est de nouveau proposé aux jeunes de Sainte-Marie-aux-chênes âgés de 10 à 14 ans. L'accueil a lieu le vendredi soir de 20h à 22h et le samedi de 14h à 18h.



Apéro festif et jeux de société

Plusieurs activités sont proposées comme par exemple ; sortie à Walygator, cinéma, jeux de société, soirée à thème.

Pour y participer, il faut s'inscrire un mois sur l'autre, par mail ou en remplissant le formulaire disponible sur le site de la mairie. Le club ados fonctionne jusqu'à la fin de l'année ; nos jeunes peuvent jouer au loup-garou, aller à pokeyland, faire un bowling.

Le reste du programme est disponible sur panneau pocket ou sur le site de la mairie.

Avis aux jeunes pas encore inscrits.



Soirée pizza avec la Gendarmerie

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Cette année encore, le CMJ a mené de nombreuses actions :

- **Dès le 2 février**, les jeunes conseillers municipaux se sont rendus aux ateliers municipaux afin de fabriquer des nichoirs à mésange ainsi que des abris à chauve-souris, grâce à l'expertise de la LPO de Moselle. Il s'agit-là des deux prédateurs les plus efficaces contre les chenilles processionnaires dont les poils urticants sont si désagréables au printemps. **1**



**1**



2

Le 9 mars suivant, les jeunes élus du CMJ ont eu la chance de visiter l'Assemblée Nationale sur invitation du député, M. Belhaddad. Ils ont pu visiter le lieu où se fabriquent les lois de notre pays et où se vote son budget et découvrir sa sublime bibliothèque et les innombrables œuvres d'art qui s'y trouvent. **2**



3

• **Le 2 avril**, un moment de très grande émotion s'est déroulé : Madame Gauly, une Quercussienne de 94 ans est venue faire le récit édifiant de sa jeunesse dans la France des années 30, puis sa scolarité dans une école devenue allemande, sous le joug des nazis et de leur propagande nauséabonde, dans la première moitié des années 40. Merci encore au comité des seniors d'avoir rendu ce moment possible. **3**



4

• A l'occasion des cérémonies du **8 mai et du 11 novembre** la Marseillaise entonnée par le CMJ, ainsi que le couplet des enfants et le chant des Partisans ont été largement salués par les associations d'Anciens Combattants, ainsi que par les Pompiers et les Gendarmes présents. **4**



5

• **La semaine du 18 au 21 mai** fut celle de l'opération « Nettoie ta ville » :  
▪ le mercredi, les jeunes élus avaient rendez-vous avec les agents municipaux qui leur ont fait découvrir le fonctionnement de la balayeuse, ainsi que la manière de se débarrasser des mauvaises herbes sans utiliser de pesticide, mais en les brûlant. **5**



6

▪ Parallèlement, plusieurs expositions étaient prêtées par le CCPOM : à la mairie, des panneaux présentaient le système de tri en place dans notre commune, à la bibliothèque, il s'agissait de présenter le bon fonctionnement d'un compost et à la cantine, des affiches présentant la manière de ne pas trop gaspiller la nourriture.

▪ Enfin le samedi, une grande opération était menée pour ramasser les déchets dans notre commune et le CMJ a pu compter sur l'aide de l'association Gardien – les écocitoyens. **6**



7

• **Le 13 août** a eu lieu la traditionnelle inauguration de la fête patronale et c'est Clara qui a découpé le ruban. **7**

• **Le 31 août**, une nouvelle inauguration, celle des arbres dédiés aux enfants nés dans l'année. Par la même occasion, madame le Maire et les conseillers municipaux présents ont salué les élus sortants du CMJ en leur remettant un diplôme et les ont remerciés pour leur contribution à l'amélioration du cadre de vie de toutes les Quercussiennes et de tous les Quercussiens. **8 9**



8

• **Le 3 septembre**, c'est une équipe restreinte qui a participé aux cérémonies patriotiques de la libération d'Auboué sous la direction de M<sup>me</sup> Lamarque, maire de notre commune et de M. Brogi, son homologue aubouésien. **10**

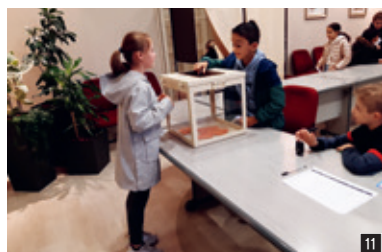
• Enfin, **les 20 et 21 octobre 2022**, les élèves de CM1, sous la conduite de leurs enseignantes, ont pu participer à un moment original de vie démocratique en élisant à leur tour les conseillers municipaux des jeunes de la classe 2022/2025. Ceux-ci ont été installés lors de la réunion du Conseil Municipal des Jeunes du 5 novembre. **11 12**



9



10



11



12

# Les Séniors



Voici plus d'un an que le comité Sénior a été créé, et son implication dans la vie de la commune est maintenant une évidence. La réalisation de nouveaux projets en 2022 en est la preuve, dans la continuité de l'année précédente. Les objectifs pour le comité sont restés les mêmes à savoir : communiquer, proposer, partager, sortir des personnes de leur isolement et faire qu'un nouveau lien social se crée entre les séniors de tous âges de notre commune. Certains projets passés et à venir laisseront également une place aux jeunes générations. Le comité, composé de 9 personnes sera toujours à votre écoute pour analyser, et appliquer si possible toute nouvelle proposition, il pourra également être complété à tout moment par l'entrée de nouveaux Séniors.

Cette année a été marquée par un voyage, du 3 au 10 septembre, sur les rives du Léman, organisé en collaboration avec la mairie et l'ANCV. Ce séjour, dédié aux Séniors de plus de 60 ans, a été une réussite et a réuni 49 personnes. Les programmes journaliers ont apporté joie et bonheur à nos séniors. Ils ont permis de visiter des lieux inédits, de découvrir des endroits merveilleux, et de ne jamais s'ennuyer. Les activités proposées en soirée ont aussi permis d'oublier ses petits soucis, et ceci, dans un climat de franche convivialité. Devant le succès de cette sortie, une nouvelle destination sera programmée pour 2023, avec priorité à de nouvelles personnes (informations ultérieures).

2022 a été la première occasion de réunir Séniors et Jeunes (par le biais du Conseil des Jeunes), autour de Mme GAULY qui a décrit sa jeunesse avant et pendant la guerre, fait part du fonctionnement de l'école sous l'occupation et qui a témoigné de la vie rude de l'époque.

Un atelier informatique pour séniors d'abord animé par un conseiller numérique puis par Denis, membre du comité (utilisation des tablettes, moteurs de recherches, etc...) a eu lieu y compris durant la période estivale, dans une ambiance conviviale. Cet atelier sera renforcé par l'arrivée d'un formateur embauché par la CCPOM, et spécifiquement dédié au numérique. Un planning a déjà été établi. Certains anciens ont pu se procurer les programmes lors du repas des anciens le 16 octobre.

L'année 2023 qui se profile sera riche en nouveaux projets, et le comité « planche » déjà sur ceux-ci.

Parmi eux, un grand projet est à l'étude puisqu'il s'agit d'une éventuelle création dans notre commune de « Jardins Partagés », ce qui demande une préparation importante.

Nous étudions également pour les séniors qui seraient intéressés, la possibilité de planifier une journée au centre d'examen de la médecine préventive à Metz. Acheminement et petit déjeuner sur place gratuits. Des sorties d'une journée sont également envisagées (journées du Patrimoine, visites culturelles, etc...).

Nous vous rappelons que les membres du comité sont un lien entre les séniors et la mairie. Vous pouvez donc les contacter soit en déposant un courrier dans la boîte aux lettres située à droite de la porte d'entrée de la mairie, soit par mail à l'adresse suivante : [comite.seniors@saintemarieauxchenes.fr](mailto:comite.seniors@saintemarieauxchenes.fr)

Les membres du Comité des Séniors, dont vous trouverez les coordonnées en mairie, vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2023.



# Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

## LES ACTIONS FAITES PAR LE CCAS DE SAINTE MARIE-AUX-CHÊNES

### LA PRÉVENTION DES RISQUES (EXEMPLE : PLAN CANICULE ET PLAN GRAND FROID)

Suite aux fortes chaleurs connues durant l'été, le CCAS a eu pour mission d'appeler les aînés de la commune afin de s'assurer qu'ils allaient bien et ne manquaient de rien. Un registre des personnes vulnérables est à disposition à l'accueil de la mairie. Les personnes âgées de plus de 75 ans, isolées et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent bénéficier gratuitement de ce service. Pour cela, la personne âgée (ou son représentant légal ou une personne de son entourage ou un professionnel médico-social) doit se rapprocher de la mairie. Un appel sera effectué lors des épisodes de canicule, de grand froid ou d'une reprise covid afin de s'assurer que tout va bien et de pouvoir interpeler les proches, et les services si nécessaire.

### LA DOMICILIATION OU DEMANDE D'ÉLECTION DE DOMICILE

Le CCAS permet pour toute personne sans domicile fixe ou stable (SDF), d'avoir un justificatif de domicile et une adresse afin de recevoir son courrier, permettant d'accéder à des droits et prestations. Cette domiciliation est accordée sous certaines conditions : il est indispensable d'avoir un lien avec la commune (séjourner dans la commune à la date de la demande, exercer une activité professionnelle sur la commune, bénéficier d'une action d'insertion ou d'un suivi social, avoir des liens familiaux sur la commune, exercer une autorité parentale sur un enfant mineur scolarisé dans la commune...). La domiciliation est accordée pour une durée d'un an, renouvelable.

### L'ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA)

En tant qu'organisme social, le CCAS peut aider les personnes en difficulté à instruire une demande d'ASPA, en leur fournissant un dossier de demande et en expliquant quelles sont les conditions à remplir. L'ASPA est une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources et vivant en France.

### LES AIDES MATÉRIELLES

En cas de difficulté, l'assistante sociale fait le lien avec le CCAS de la commune, après avoir étudié le dossier et les différentes solutions possibles. Ce dernier peut accorder des aides ponctuelles (montant limité), à condition de faire des démarches pour être autonomes. Il existe 3 types d'aide : un bon alimentaire réservé à l'alimentation de première nécessité, un bon pour les produits bébé, et un bon pour une bouteille de gaz.

### LA DEMANDE D'AIDE À DOMICILE ET L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

Dans le cadre de la perte d'autonomie, le CCAS peut aider à instruire la demande d'APA et d'aide à domicile, en fournissant un formulaire de demande et en expliquant comment le remplir, pour que la famille de la personne en perte d'autonomie puisse, au titre de l'Action Sociale, faire sa demande auprès d'une Caisse de Retraite. Le dossier est ensuite à retourner auprès du Département.

### LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

En terme de solidarité, le CCAS est un appui pour les personnes en besoin de logement social. Il est le lien entre les organismes de logements sociaux et les personnes en demande.

### LA CRÉATION D'UN COMITÉ SÉNIORS

Le CCAS a mis en place un Comité Séniors permettant aux séniors de la commune de faire des activités variées en groupe et d'ainsi créer du lien : un voyage a été organisé sur les Rives du Lac Léman, à Évian-les-Bains, un atelier informatique est mis en place pour aider les séniors à utiliser les tablettes, portables et ordinateurs. De futures sorties et activités sont encore à venir et en discussion au sein du Comité Séniors.

### LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

La Maison des Services Publics est ouverte les mardis et jeudis après-midi sur rendez-vous. Elle a pour partenaires : Finances Publiques, CPAM, MSA, Pôle Emploi, La Poste, Point Justice et un Conseiller Numérique dont l'objectif est de rendre les personnes autonomes au niveau du numérique (applications, smartphone...). Pour cette mission, il est possible de contacter directement monsieur Aziz ZEROUALI : par mail ([a.zerouali@ccpom.fr](mailto:a.zerouali@ccpom.fr)) ou par téléphone au (06.56.83.49.21).

Pour toute démarche administrative, il est possible de contacter les agents par mail ([a.russotti@ccpom.fr](mailto:a.russotti@ccpom.fr) ou [f.diha@ccpom.fr](mailto:f.diha@ccpom.fr)) ou par téléphone au (03.72.48.00.71 ou 03.72.48.00.72).

# Arrêt sur images



**3 décembre 2021** : distribution de cadeaux aux résidents de la maison de retraite.



**20 décembre 2021** : formation aux gestes de 1<sup>ers</sup> secours pour les ATSEM et le personnel du périscolaire.



**18 février** : rencontre avec les acteurs économiques de la commune.



**2 mars** : signature du protocole participation citoyenne.



**18 mars** : réception des couples qui ont fêté leurs nocés d'or ou de diamant en 2021.



**18 mars** : M<sup>me</sup> Sylvie LAMARQUE, Maire de la commune et les élus se sont associés à la fête organisée par la Maison de Retraite en l'honneur des nocés de Platine de Monsieur et Madame WEBER.



**30 mars** : projection d'un cœur aux couleurs de l'UKRAINE sur la façade de la Mairie.



**8 mai** : cérémonie commémorative du 77<sup>ème</sup> anniversaire du 8 mai 1945 en présence du Conseil Municipal des Jeunes.



**9 mai** : exercice alerte incendie dans les locaux de l'école élémentaire.



**8 juin** : visite de François HOLLANDE venu saluer la vie associative de la commune.



**23 juin** : dépôt de gerbe au cimetière allemand à l'arrière de la Mairie.



**13 juillet** : feu d'artifice tiré depuis le stade municipal.



**30 août** : réception pour le départ à la retraite du directeur de la régie d'électricité Gérard NEUBERT.



**31 août** : petit déjeuner de rentrée avec tout le personnel communal.



**31 août** : accueil du personnel enseignant autour d'un pot de rentrée.



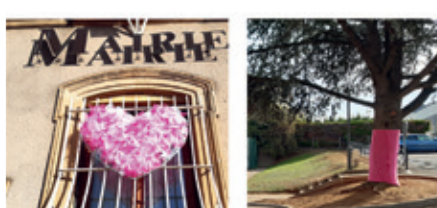
**1<sup>er</sup> septembre** : rentrée scolaire dans les écoles.



**20 septembre** : « Xpifibre » lance la commercialisation de son réseau fibre à Sainte Marie.



**22 septembre** : réception de la vidéoprotection avec la société COTTEL.



**3 octobre** : Sainte Marie « tout en rose » pour la marche organisée par la municipalité et l'ASP.



**16 octobre** : repas des anciens pour 330 convives ayant répondu à l'invitation de la municipalité.



**21 octobre** : remise des diplômes du brevet des collèges.



**25 octobre** : réception d'un véhicule électrique « JUMPY » pour les services techniques de la commune.



**24 novembre** : atelier de sensibilisation pour les élèves de CM2 sur le thème égalité filles/garçons, présenté par le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F.).

# Marche rose

## UNE ONDÉE POSITIVE SUR SAINTE MARIE AUX CHÊNES

Dimanche 4 septembre 2022, pour la deuxième année consécutive la Marche Rose de Sainte Marie a rencontré un franc succès, avec des centaines de marcheurs et marcheuses et au final un don pour la Ligue contre le Cancer de la Moselle de près de 8000€.


Une cause fédératrice qui nous concerne toutes et tous, une organisation inter-associations de Sainte Marie Aux chênes grâce à l'ASP qui a immédiatement embrayé le pas à l'appel de la commission vie associative en 2021. Votre mobilisation à toutes et tous, chères habitantes et chers habitants de Sainte Marie aux Chênes a eu pour corollaire ce succès inédit dans notre commune. Sans oublier, bien entendu, nos entreprises locales généreuses par leurs dons. Les sportifs parleraient de réussite collective. Nous pourrions également dire une cause qui nous touche toutes et tous dans nos cœurs et qui nous rassemble.



Remise du chèque à M. Francis FLAMAIN,  
Président du Comité de Moselle  
de la Ligue contre le cancer



# Vie associative

## ASSOCIATIONS




**A.S.P. AÏKIBUDO**  
Président : Monsieur HAJDRYCH Norbert  
23, rue Rabelais à STE MARIE-AUX-CHÊNES  
03 87 61 80 96 - norberth57@hotmail.fr

**A.S.P. BASKET**  
Président : A. NARDOZI - 6, rue Conot Chenoy  
à ST PRIVAT-LA-MONTAGNE - aspbasketnardozi@free.fr  
Contact : L. ALBANESE  
03 87 51 98 20 ou 06 65 35 24 89

**CENTRE CULTURE ET LOISIRS**  
Présidente : Madame LELEYTER Marie-Hélène  
25, rue des Bleuets à STE MARIE-AUX-CHÊNES  
06 62 56 80 97 - Leleyter50@orange.fr



**A.S.P. FOOTBALL**  
Président : Monsieur LAMORTE Jean-Marc  
10 Rue Principale à HABONVILLE SAINT-AIL  
06 12 28 27 71 - saintmarieauxchenes.as@moselle.lgef.fr

**JUDO CLUB**



Président : Monsieur BANKA Grégory  
8 rue Verlaine à STE MARIE-AUX-CHÊNES  
07 82 82 76 58 - k-rene@hotmail.fr


**A.S.P. TENNIS**



Président : Monsieur Olivier RACHIELE: 06 78 48 09  
96 asptennismac@gmail.com  
Autre contact: CASELLI Romain: 06 33 33 71 22




**A.S.P. TENNIS DE TABLE**  
Président : Monsieur Christophe PRZYLUSKI  
cprzulski@orange.fr - 06 80 08 60 05



**A.S.P. PÉTANQUE**  
Président : Monsieur Guy ALDINI  
4, rue Racine à STE MARIE-AUX-CHÊNES  
03 87 61 82 73 - guy.aldini@gmail.com

**CHORALE "Chœur de Chêne"**




Président : Monsieur GRADELER Robert  
3 rue Arago à STE MARIE-AUX-CHÊNES  
03 87 53 44 27 - robert.gradeler@sfr.fr

**CLUB CANIN**



Présidente : Madame Florence HUSSON  
6 Rue des Lilas à Sainte Marie-aux-Chênes  
06 87 55 29 25  
florencehusson54@gmail.com



**"CLUB DE L'AMITIÉ, VIVE LA VIE"**  
Présidente : Madame Dominique ROBERT  
1 Rue de Lorraine à STE MARIE-AUX-CHÊNES  
03 87 61 86 85 - 06 68 18 62 35 - clubdelamitie-smac@outlook.fr - dominique18.robert@orange.fr




**FNACA**  
Monsieur DENIS Alphonse  
18 rue des Jonquilles à STE MARIE-AUX-CHÊNES  
(Secrétaire : Madame HECTOR Nicole  
03 87 61 92 23)



**École de Musique**  
Directrice : YANG Mo  
5b Place PEDERZOLI 57255 Sainte Marie-aux-Chênes  
06 23 43 78 48 - emc.smac@gmail.com



**RESTOS DU CŒUR**  
Responsable : Monsieur PEREIRA Guy  
06 34 23 07 83 - guymoselle57@hotmail.fr




**CONSEIL DE FABRIQUE**  
Présidente : Monsieur MARBAIX François  
21 rue des Anémones à STE MARIE-AUX-CHÊNES  
francoismarbaix@orange.fr - 06 76 06 75 15



**UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC)**  
et **LE SOUVENIR FRANÇAIS**  
Président : Monsieur Louis LAURILLARD 4, rue des Passeurs  
à AMANVILLERS 03 87 53 40 60




**DONNEURS DE SANG DU HAUT PLATEAU MESSIN**  
Présidente : Mme Christelle DAUBENFELD 64 Rue de Metz  
57130 REZONVILLE  
06 33 95 61 00



**A.S.P Sainte Marie-aux-Chênes**  
Président : Monsieur Patrick NEUBERT  
patrick.neubert26@orange.fr

# Vie associative (suite)

## A.S.P AIKIBUDO



Une discipline efficace qui allie l'étude d'un art moderne avec l'étude d'anciennes écoles martiales du Japon.

C'est un art martial non compétitif, ponctué régulièrement de stages.

Un club dynamique qui propose deux enseignements : l'AIKIBUDO et le KATORI SHINTO RYU.

Deux professeurs et un assistant :

**Vincent MAIEZZA** : 5<sup>ème</sup> DAN AIKIBUDO, 3<sup>ème</sup> DAN KATORI SHINTO RYU, BEES 2<sup>ème</sup> degré AIKIDO spécialité AIKIBUDO, moniteur fédéral KATORI SHINTO RYU

**Hervé LUX** : 3<sup>ème</sup> DAN AIKIBUDO, 2<sup>ème</sup> DAN KATORI SHINTO RYU, moniteur fédéral AIKIBUDO, moniteur fédéral KATORI SHINTO RYU

**David MARTINO** : 1<sup>er</sup> DAN AIKIBUDO

assurent les cours adultes le lundi et le jeudi de 20h00 à 22h00, le cours enfants le mercredi de 17h30 à 19h00 avec cette année des cours de CHANBARA.

Vous pouvez retrouver tous les renseignements concernant l'AIKIBUDO sur notre site internet.

## A.S.P

L'ASP a fêté ses 75 ans d'existence.

Créée en 1945, l'Association Sportive du Plateau a eu 75 ans en 2020. A cause de la crise sanitaire, cet anniversaire a été célébré dignement en février 2022. Les bénévoles des clubs concernés ont organisé au gymnase Berthelot plusieurs rencontres regroupant « les anciennes gloires » qui ont marqué l'histoire sportive de cette association.



A la sortie de la guerre, derrière les initiales ASP se cachait le regroupement fraternel de tous les sportifs du haut plateau messin. Aujourd'hui, l'Association Sportive du Plateau est uniquement quercussienne et compte six disciplines : foot, basket, tennis de table, tennis, aikibudo et pétanque.

## A.S.P BASKET

L'école de basket est partenaire de l'association « Les Bouchons d'Amour ». Renée Brodier, responsable s'est rendue à la salle des sports pour vider les urnes de collecte.

## CENTRE CULTURE LOISIRS

CCL... le retour

Pour le CCL, c'est la première rentrée sans les restrictions dues au Covid. Nous avons vécu une situation fragile pendant 2 ans avec le désengagement des adhérents, la rupture du lien social.

La rentrée 2022 est abordée avec sérénité, les effectifs repartent à la hausse, chacun a le plaisir de retrouver une activité, un groupe.

Notre association sort de la crise avec une énergie décuplée, un retour attendu à la case départ. Première preuve de notre renaissance, **LE VIDE GRENIERS du 4 SEPTEMBRE 2022**. Un rendez-vous entre exposants et chineurs qui dure depuis de nombreuses années.

Sous un ciel particulièrement favorable et un soleil de plomb, les rues du village ont été prises d'assaut dès 5h du matin. Ils étaient 165 exposants à proposer des objets souvenir, vaisselle, livres, vêtements, outillage... entassés depuis des années dans les greniers. Les chineurs ont retrouvé le plaisir de flâner, de découvrir les stands, de fouiner pour trouver la perle rare, de profiter de la restauration assurée par les nombreux bénévoles.



La mode des vide greniers joue sur la tendance anti gaspillage actuelle ; acheter n'est plus honteux, chacun y trouve son compte. C'est aussi un moyen de dynamiser le village avec les encouragements et le soutien de la Mairie et du personnel communal.

Cet événement a généré une ambiance festive dans les rues de Sainte Marie aux Chênes, offrant un grand moment de convivialité. C'est une pleine réussite.

## CHORALE



Déjà décembre, la rentrée est déjà loin! Pour la chorale « Choeur de chêne », elle s'est faite avec du changement. C'est la pétillante et sympathique Claire Pallas qui remplace Pascal Muller au poste de chef de choeur, ce dernier prenant une retraite bien méritée après 27 ans d'investissement assidu et très engagé pour obtenir le meilleur de cette chorale qu'il a créée et dont il sera toujours le chef de « coeur ».

> Toutes les personnes qui souhaiteraient gonfler les effectifs sont les bienvenues, particulièrement les messieurs. N'hésitez pas, la chorale est dynamique et il y règne une ambiance chaleureuse. Chaque année, des concerts sont organisés, en partenariat avec des chorales de la région ou d'ailleurs, ainsi qu'un petit voyage d'un week-end.

> Les répétitions ont lieu tous les mardis de 20H15 à 22H, sauf vacances scolaires, à la salle Molière 3 rue Arago à Sainte Marie aux Chênes. Pour vous inscrire, vous pouvez contacter le président: Robert Gradeler au 06 25 37 11 13 ou vous présenter à une répétition.

> Toute la chorale vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous attend nombreux à ses prochains concerts. Pour en connaître les dates et pour mieux la connaître, vous pouvez consulter son site: [choeurdechene.e-monsite.com](http://choeurdechene.e-monsite.com)

## CLUB CANIN

Après plus de 30 ans d'existence, le club canin de Sainte Marie aux Chênes a vu bon nombre de chiens de toutes races et de toutes tailles se rendre sur notre terrain. Les éducateurs sont là pour vous accueillir et vous aider à éduquer votre compagnon les mercredis et samedis à 14h30 et les dimanches à 10h. L'école du chiot est de 2 à 6 mois et les cours sont aux mêmes horaires que l'éducation. Nous pratiquons également de l'agility détente les samedis de 14h30 à 16h.



Nous avons également 2 disciplines de compétition : le ring et l'obéissance ; les entraînements se font le soir en semaine.

Le club se situe Rue de Tichémont. Pour nous joindre : 06 87 55 29 25

## CONSEIL DE FABRIQUE



Comme tous les ans, le Conseil de Fabrique de l'église a organisé son marché de Noël au gymnase Arago. De nombreux exposants ont présenté leurs créations à un public venu en nombre. Des chants de Noël, la visite du Père Noël et une tombola sont venus agrémenter cette manifestation. Côté restauration, des lasagnes faites maison étaient proposées uniquement sur réservation.

Le Conseil de Fabrique est présidé par François MARBAIX, arrivé tout droit de son Nord natal. Il gère le fonctionnement du Conseil, s'occupe du montage de la crèche de Noël, de la fête Dieu et bien sûr de la préparation du marché de Noël.

## ÉCOLE DE MUSIQUE

Cela fait 1 an que l'école de musique a été créée à Sainte Marie-aux-Chênes. Nous avons offert des cours de piano, guitare, clarinette, saxophone et aussi les cours collectif, formation musicale et éveil musical.

En fin d'année a eu lieu l'audition des élèves à la salle Molière (3, rue Arago). Une grande fierté auprès des parents d'élèves et un enthousiasme sans équivoque.

Les cours d'instruments en individuel permettront aux élèves de découvrir un répertoire varié et personnalisé (musiques contemporaines, rock, blues, bandes originales de films et animations japonaise, classique etc.), ainsi que de libérer son jeu instrumental à travers des méthodes douces, sensorielles et ludiques !



# Vie associative (suite)

Que vous soyez débutant ou expérimenté apprenez à jouer les musiques de vos artistes préférés en vous accompagnant au chant ! C'est l'occasion de découvrir l'improvisation et la composition, pas à pas, lors de la pratique de votre instrument.

Que ce soit en cours individuels ou en cours collectifs (à partir de 4ans), chacun de vous y trouvera une formation correspondant à ses souhaits.

Autre bonne nouvelle, certains l'ont tous attendue ! Nous avons remplacé le piano électronique par un très beau piano droit cette année !

## FOOTBALL



Pour cette saison 22-23 post COVID, le club de football local a enregistré des demandes pour 115 licenciés.

Hormis les garçons U15, nous avons perdu quelques licences dans les autres catégories.

Avec l'aide de la mairie dans cette période très particulière et de certains bénévoles, nous avons réussi à satisfaire la plupart d'entre eux aux entraînements et aux matchs officiels.

Un focus particulier a attiré notre attention pour notre éducateur,

Olivier SCHMITT de Sainte Marie épaulé par Bryan dont la cohabitation et les compétences réciproques attirent toute notre satisfaction. Après un départ perturbé par 2 défaites contre des équipes à leur portée, ils viennent d'enchaîner une 7<sup>ème</sup> victoire d'affilée, leur permettant de se hisser à la 2<sup>ème</sup> place de leur championnat et toujours qualifiés en coupe de Moselle (3<sup>ème</sup> tour).

Bravo à eux et leur équipe et encore merci pour l'application et l'implication de tous pour que notre club offre un avenir prometteur.

## JUDO CLUB

### Horaires des entraînements :

Baby et mini-poussins (2015 à 2018) : mardi et vendredi de 17h30 à 18h30.

Poussins (2013 à 2014) : mardi et vendredi de 18h30 à 19h30.

Benjamins et adultes (2012 et avant) : mardi et vendredi de 19h30 à 21h00.

**Encadrement** → Jean-Pierre ZARA, ceinture noire 2<sup>ème</sup> Dan, brevet d'état, assisté de Cyrille BRAYER, Audrey HERMANN et Karene BENKA.

**Renseignements** → Karene : 07.82.82.76.58

**Taïso, renforcement musculaire, cardio, coordination** → nouveau coach !!! → Cyrille, ceinture noire de judo/ju-jitsu.

Dans une ambiance conviviale, des séances de remise en forme adaptées à tous niveaux, le dimanche matin de 10h à 11h.

Venez essayer. La 1<sup>ère</sup> séance est offerte.

**Renseignements** → Audrey : 06.77. 59.44.16



## A.S.P PÉTANQUE

Le club, présidé par Guy ALDINI compte 29 adhérents dont 18 licenciés. Ces amoureux de la pétanque se retrouvent tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis à partir de 14 heures pour lancer les boules sur le terrain, aux abords du stade, en partie couvert, ce qui permet une pratique par tous les temps.

## A.S.P TENNIS

L'ASP Tennis de Ste Marie fait peau neuve !

Lors de la dernière assemblée générale du mois d'Août, le Tennis Club de Ste Marie s'est réorganisé.

En effet, M. Olivier RACHIELE (actuel président du Tennis Club de Montois la Montagne) a été élu président du club de Ste Marie aux Chênes et s'est entouré d'un nouveau comité dynamique et motivé composé majoritairement de personnes originaires de Ste Marie.

L'objectif du club est de proposer une activité sportive de qualité dans un cadre convivial et structuré.



Cette nouvelle saison tennistique a démarré sur de très bonnes bases car les inscriptions atteignent un très bon niveau.

Nous disposons de 55 licenciés (de débutants à confirmés) dont 17 enfants (de 6 à 17 ans) et 38 adultes (de 18 à 77 ans).

Les entraînements sont dispensés par un entraîneur diplômé avec une solide expérience, ce qui permettra aux joueurs de progresser et d'évoluer au sein du club.

Les entraînements ont lieu du lundi au samedi (essentiellement en soirée).

Si vous souhaitez rejoindre l'ASP Tennis Ste Marie, n'hésitez pas à les contacter à l'adresse suivante : [asptennismac@gmail.com](mailto:asptennismac@gmail.com)



## TENNIS DE TABLE



Le tennis de table est un sport qui se pratique à tous les âges ! Nous dénombrons dans notre club 46 licenciés dont 10 jeunes. 3 équipes évoluent en compétition au sein de la Fédération Française de Tennis de Table et 3 équipes évoluent au sein de la COJEP (structure destinée à promouvoir notre sport dans les clubs de la région messine exclusivement).

Les entraînements pour adultes ont lieu le lundi et le jeudi de 17h30 à 19h30 pour les loisirs et la COJEP, et de 19h30 à 22h00 pour les joueurs évoluant en FTTT.

Les entraînements pour les jeunes ont lieu le mercredi de 16h30 à 18h00.

Notre équipe de bénévoles, toujours disponible et motivée, est prête à vous accueillir. Alors n'hésitez plus, REJOIGNEZ-NOUS !

## CLUB TRICOT

Réalisation d'un magnifique cœur par le « club tricot » dans le cadre de la manifestation « Octobre Rose ». Les « mamies tricot » se retrouvent tous les mardis à partir de 13h 30 au 2<sup>ème</sup> étage de la bibliothèque, salle Ravel.

Contact : Agnès PEIFFER au 06 40 44 81 15



## « VIVE LA VIE »



C'est avec beaucoup de bonheur et de joie que l'équipe encadrante du club de l'amitié a retrouvé ses fidèles membres et en a accueilli de nouveaux. Après de longs mois de solitude liés à la crise sanitaire, chacun a retrouvé ses habitudes et a pu constater que la relation sociale était un levier important du « bien vivre ».

Aux incontournables jeux de société et atelier mémoire se sont greffées des animations ponctuelles telles que la tenue de la buvette lors de manifestations proposées par la commission culturelle de la mairie (« Midnight Swing » le 15 mai), un loto interne annuel ou la participation à la décoration pour « Octobre rose ». Un stage « 1<sup>ers</sup> secours » réalisé en partenariat avec la fédération séniors Moselle et la protection civile a réuni une quinzaine de personnes.

Des sorties sont également au rendez-vous. C'est ainsi que nos yeux ont scintillé devant les artistes du « CIRQUE DE GLACE », que l'hymne à la même PIAF nous a transportés à travers un voyage dans le temps et que la croisière de Remich nous a offert un délicieux moment d'insouciance.

Chaque vendredi de 13h30 à 17h, dans les locaux de l'ancienne bibliothèque, l'heure est toujours à la bonne humeur et à la détente, que ce soit autour d'un goûter salé ou sucré ou pour célébrer la fête ou l'événement du moment. Echanger, dialoguer, sortir de son environnement quotidien, voilà ce que vous propose ce dynamique club de l'Amitié.

A toutes et à tous, l'équipe de « Vive la Vie » souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en... 2023 !

CONTACT : Dominique ROBERT – 06 68 18 62 35 ou 03 87 61 86 85

# Urbanisme

## CHIFFRES

### Au 11 octobre 2022:

- Demandes de permis de construire : 36
- Déclarations préalables : 78
- Permis d'aménager: 0
- Autorisations travaux ERP : 3
- Autorisations de travaux internes : 10
- Certificats d'urbanisme : 74
- Déclaration d'intention d'aliéner : 94

### En ce qui concerne le lotissement LE BREUIL :

- Le BREUIL I (terminé): 2 collectifs soit 63 logements, 229 maisons individuelles, une crèche communautaire et un city-stade.
- LE BREUIL II (terminé): 52 maisons individuelles.
- LE BREUIL III (en cours) : 60 lots dont un collectif : 43 permis de construire accordés.

### Impasse des Colibris :

Les garages de la Rue du Général de Gaulle ont été démolis pour donner place à l'impasse des Colibris. Un permis d'aménager a été déposé en 2021. Cette impasse comporte 5 lots (maisons individuelles) : actuellement, un permis de construire a été déposé.

## DÉMATÉRIALISATION



## GeoPermis

Depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2022**, notre mairie et le service instruction de la CCPOM sont en mesure de recevoir vos demandes de déclaration préalable et de permis de construire de manière dématérialisée. Vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

### ► Comment s'inscrire sur GeoPermis

**Aller sur le site de GeoPermis** (<https://www.geopermis.fr>) - cliquer sur INSCRIPTION

**Remplir le formulaire d'inscription** - renseigner les informations demandées dans le formulaire d'inscription / faire attention en saisissant l'adresse courriel, car un courriel de validation vous sera envoyé / valider la demande d'inscription

**Valider votre compte** - GeoPermis vous a envoyé un courriel pour réaliser la validation de votre compte / si vous ne trouvez pas le courriel, vérifier qu'il n'est pas dans les courriels indésirables (SPAM) / cliquer sur le lien cliquer ici pour valider votre compte.

### ► Quelles sont les démarches

Il ne vous reste qu'à aller sur **GeoPermis** / vous connecter en saisissant votre adresse courriel et votre mot de passe / cliquer sur **valider** / une fois connecté, cliquer sur **créer un dossier** dans la page d'**accueil** ou dans la page mes **dossiers** - **choisir la commune** en renseignant le code postal de la commune - **joindre le CERFA** - télécharger le CERFA en fonction du type de demande voulu / remplir le CERFA avec les informations demandées / cliquer sur **PARCOURIR** pour joindre le PDF à votre dossier / cliquer sur **SUIVANT** - **joindre les pièces du dossier** - **validation du dossier** / consulter le récapitulatif / renseigner les autres champs du formulaire - **valider** le dépôt du dossier

Rassurez-vous, le service URBANISME de votre commune reste à votre entière disposition pour vous aider ou vous accompagner dans vos démarches administratives.

# Expression des groupes

## LISTE D'UNION ET DE PROGRÈS

Le travail en équipe et l'engagement, ne sont-ils pas le combo gagnant des élu·es et élus de la commune ? N'est-ce d'ailleurs pas l'attente implicite des électeurs et électrices qui nous confient la gestion de leur commune ? En nous donnant leur confiance, nous nous mettons au service des habitantes et habitants de notre ville.

M'engager au sein de ma commune, m'a personnellement permise de mieux comprendre les rouages de l'administration d'une commune et de mieux la connaître. Être conseiller ou conseillère au sein du conseil municipal est un statut qui nous implique au cœur du réacteur de la commune et qui s'avère passionnant.

L'engagement en tant qu'élu nécessite de l'assiduité. C'est une implication au quotidien. De même que Madame la Maire et les Adjointes et Adjoints sont présentes et présents en Mairie chaque jour, l'écoute et la proximité de nos chères habitantes et chers habitants sont une mission de tous les instants pour nous qui formons l'équipe municipale. Ainsi que ce soit chez le boulanger, lors de manifestations publiques, dans notre joli parc, dans les rues de Sainte Marie, nous sommes à votre écoute chères concitoyennes et chers concitoyens. N'hésitez pas à nous questionner.

Ma fonction d'élu·e m'a permis de rencontrer la population de Sainte Marie aux Chênes et de me sentir utile dans les projets et actions de la mairie, en cohésion et en considération avec les membres de l'équipe majoritaire. Chaque membre du conseil municipal a son rôle, sa fonction et sa présence est importante. Son avis compte. « Seul on va vite ensemble on va plus loin ».

Notre municipalité a fait le choix des projets, bien que les deux années passées aient été un frein pour chacun et chacune d'entre nous, aujourd'hui nous sommes à nouveau dans l'action, en tenant compte des nouveaux paradigmes économiques, sociétaux apparus depuis. Notre commune ne fléchit pas, bien au contraire ! L'action est fédératrice, motivante, utile, positive, enrichissante, dynamisante. Alors, chères habitantes et chers habitants, poursuivons toutes et tous ensemble notre route sur le chemin des projets et de la joie du vivre ensemble au sein de notre belle ville de Sainte Marie aux Chênes.

Pour la liste majoritaire, **Marie Anne RADEK**

## LISTE SAINTE MARIE RENOUVEAU

Amies quercussiennes, amis quercussiens,

J'éprouve une immense gratitude envers vous toutes et tous car vous portez le message que dans notre ville/village, tout est possible quand on s'en donne les moyens.

Preuve est en écrivant : **jordan mourot laronde** (sur youtube).

La communauté est à 33 000 personnes environ au moment de l'écriture de ces lignes (18/09/2022).

Mais il ne faut pas se contenter de « peu ». Avec vous, chers amis, passons la barre des 50 000 personnes d'ici la fin de l'année.

Vous pouvez compter sur moi afin de tout donner et de façon générale, et ce, jusqu'à mon dernier souffle.

« Le changement c'est maintenant » : Comme vous l'avez appris, nous avons eu l'honneur de la visite de François HOLLANDE, ancien président de la république.

C'est un beau message adressé à notre commune, il faut toujours voir plus loin, plus fort, oser !

François HOLLANDE fait partie de ces personnes à qui on doit l'admiration, car se battre à un tel niveau mérite le respect et ce quelque soit notre pensée politique.

Car oui c'est facile de se battre pour la miette de pain qui est tombé à terre, se battre sur des petites querelles inutiles, pointer les autres du doigt (et dire que c'est toujours l'autre qui est responsable). Surpassons cela, nous méritons mieux.

Dans 2 ans déjà les élections ! Vous me poussez !!! J'entends le message et en conséquence une vidéo va paraître sur ladite chaîne youtube dans laquelle je vais répondre à toutes vos questions/remarques. Surveillez bien, c'est une bonne nouvelle et un remerciement pour votre dévouement.

A bientôt ! Vive la vie, vive la politique ! Vive Sainte-Marie-aux-Chênes. Votre dévoué.

Pour la liste minoritaire, **Jordan MOUROT-LARONDE**

## ÉTAT-CIVIL 2022

### ► au 10 octobre 2022

- 40 naissances dont une à Sainte Marie-aux-Chênes ;
- 11 reconnaissances avant naissance ;
- 14 décès dont 25 transcriptions (décès hors commune) ;
- 24 mariages célébrés ;
- 8 PACS ;
- 1 changement de prénom ;
- 2 changements de nom.

### ► Divers

Il est rappelé que chaque nouvel habitant quercussien est invité à se présenter en mairie aux heures d'ouvertures, avec son livret de famille et/ou une pièce d'identité, pour procéder à son inscription auprès des services municipaux. Il se verra transmettre les informations importantes concernant la vie de la commune. Au 1<sup>er</sup> octobre 2022, la commune compte 197 nouveaux habitants dont 55 familles (131 personnes).

## RESSOURCES HUMAINES

### ► Départs et Nouvelles recrues :

#### ○ Départs :

- M<sup>me</sup> BONK Nathalie, adjoint technique territorial, a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 30 ans passés au service entretien de la commune. Nous lui souhaitons une excellente retraite !
- M<sup>me</sup> Stéphanie MONACHELLO qui exerçait ses missions au service comptabilité-RH de la commune a pris la décision de rejoindre la régie d'électricité. Elle occupe ses nouvelles fonctions depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

### ► Nouvelles recrues

#### ○ Service administratif :

- Julie BERG a été recrutée pour prendre en charge la gestion de l'urbanisme, mais également les affaires scolaires, l'état-civil, les élections et l'accueil.
- Virginie WIDLOECHER a pris la suite de M<sup>me</sup> MONACHELLO Stéphanie, au service comptabilité-RH.
- Ophélie MAILFAIT accompagne le développement du comité Senior, mais également le C.C.A.S. Elle vient également en renfort au niveau de l'accueil de la commune.

#### ○ Enfance : suite à un départ et une forte hausse des effectifs du périscolaire, de nouveaux agents ont été recrutés

- CAYRÉ Nathalie ;
- ALVES Marie-Christine ;
- STOLZ Jeannine ;
- CRISTINI Marie-France.

Elles assurent l'accueil des enfants inscrits au périscolaire sur les différents créneaux ainsi que la mise en place d'activités et également la surveillance de la cantine en complément des ATSEM.

#### ○ Services techniques :

- Mélanie SARTORI est venue renforcer l'équipe des espaces verts à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022.
- Par ailleurs, pour faire face à un surcroît d'activités, liées notamment à l'agrandissement de la commune, plusieurs agents ont été recrutés en CDD : il s'agit de Valentino LUCCHINI et de Laurent OLIGER.

Souhaitons à tous ces nouveaux agents la bienvenue ainsi que la pleine réussite dans leurs différentes missions !

- Été 2022 : CASIN Étienne, DOMINGOS Mattéo, HEITZ Tom, OLRVY Laura et RADEK Paul sont venus renforcer les équipes des services techniques durant la période estivale. Ils ont notamment été chargés du ramassage de détritrus sur la voie publique, mais également du nettoyage, de l'arrosage des plantations de la commune ainsi que divers petits travaux dans les bâtiments.

# ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE SAINTE MARIE-AUX-CHÊNES

Le MAIRE Sylvie LAMARQUE							
Agents de la collectivité						Élus	
La Directrice des services, Cindy HEITZ						Adjoints	
Services administratifs		Services techniques		Animation	École maternelle	Bibliothèque	Police municipale
Administration générale	Accueil - État civil - Élections	Voirie, bâtiments et espaces verts	Entretien				
Responsable : <b>Julie FRANÇOIS</b>		Responsable : <b>Hugo CERNICCHI</b>		Responsable : <b>Karine MOLTER</b>		Responsable : <b>Corinne VIZZINO</b>	Responsable : <b>Vincent HOSSANN</b>
<b>Comptabilité :</b> Yvonne SOCHACKI Virginie WIDLOECHER	<b>Accueil, état civil &amp; scolaire :</b> Corinne MEYER	Stéphane JACQUET Stéphane DELL'ANNUNZIATA Éric FICHTER Philippe OLRY Éric PERIGNON Laurent HOGNON Xavier FRANÇOIS Jonathan GRIMA Tristan BOUCHER Johan PIERDON David HEMONET Mélanie SARTORI Isabelle TERRIER David DEMARNE Mario FRABETTI Valentino LUCCHINI Laurent OLIGER Éric FIUMARA	Nathalie CERNICCHI Marie-Rosette CHIGIONI Renata BERMAND Marie-Christine PASINI Sandrine DALL'ARMELLINA Marisa LORENZI Carole DALLAGNOLO Refika TIGANJ Fabienne COSNUAU Lysiane MERKLING Anaïs SCHMIT Stéphanie KESSLER Natacha WEIL Nadège RONCATO Françoise COSTANZO	Sébastien MAYOT Luan CHAMPAGNE Nathalie CAYRÉ Marie-Christine ALVES Jeannine STOLZ Marie-France CRISTINI Sandrine BARREAUX	ATSEM Catherine CONREAUX Elsa SMANIOTTO Isabelle MOREAU	Lucienne PASQUINI Magaly MIANO	CAYRE Christian FRANIA Aleksandra CAMPAGNOLO Jean-Louis FRANÇOIS Béatrice COVALCIQUE Hervé LONGERU RAVENEL Sabine KLAMMERS Luc PINOT Valérie
<b>Accueil &amp; CCAS : État-civil &amp; urbanisme :</b> Ophélie MAILFAIT Julie BERG							
						Conseillers	
						BARTHEL Nadine CALLIGARO Thomas DA SILVA Nathalie DIDAT Nathalie HAJDRYCH Norbert KLINGER Emmanuel LITZELMANN Marie-Claire MIRROUCHE Bochra MOUROT-LARONDE Jordan RADEK Marie-Anne RENKES Christian ROBERT Dominique ROZZI Louissette SOCHACKI Sébastien SUBTIL Marc STÉFANIAK Eugène TALLOTI Yves VATRINET Sarah	

## Hausse des énergies

Face à la hausse des prix de l'électricité, à la fin de l'année 2021, le gouvernement a mis en place un bouclier tarifaire sur l'énergie qui limite à 4% l'augmentation des tarifs réglementés de l'électricité pour l'année 2022 (Loi de Finances 2022).

Suite à la poursuite de la crise énergétique, qui laisse envisager de fortes augmentations sur les prix du gaz et de l'électricité cet hiver, le gouvernement a annoncé la prolongation et les nouvelles dispositions du bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie : la hausse des tarifs de gaz et de l'électricité sera limitée à 15%. Elle concerne tous les ménages, les copropriétés, les logements sociaux, les petites entreprises et les plus petites communes.

Par ailleurs, une aide pouvant aller jusqu'à 200 € est également prévue pour les Français se chauffant au fioul ou au bois.

Malheureusement, la commune de Sainte Marie-aux-Chênes n'est pas concernée par ces dispositifs. Ainsi, pour essayer d'atténuer cette hausse des énergies qui a un fort impact sur notre budget de fonctionnement, nous avons mis en place les mesures suivantes :

- Baisse des températures dans tous les bâtiments communaux. Toutefois, le choix a été fait de ne pas descendre sous la barre des 20°C dans les établissements scolaires afin de ne pas nuire au confort des enfants ;
- Remplacement progressif de l'éclairage urbain (place Abbé Grégoire, RD11 et RD643, etc.) et des bâtiments (gymnase Berthelot, etc.) par des leds ;
- Toujours dans ce souci de faire des économies d'énergies et financières, et de réduire la pollution lumineuse, il a été décidé de diminuer de 50% l'éclairage public, de minuit à 4h, là où c'était possible.

# Infos (suite)



En outre, comme le préconise le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chaque geste compte !

5 gestes clés pour économiser de l'énergie :

- Je règle mon chauffage à 19° maximum : baisser le chauffage de 1°, c'est 7% d'économies d'énergies par an ;
- Je règle mon chauffe-eau à 55° et je prends des douches moins longues : régler son chauffe-eau à 55 degrés, c'est 10% d'économies d'énergie par an sur le chauffe-eau.
- J'éteins tous mes appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés, c'est 10% d'économies d'électricité ;
- Je décale l'utilisation de mes appareils en dehors des heures de points (8-13h/18h-20h) : en programmant mes machines l'après-midi ou la nuit, je les utilise en dehors des heures de pointe. Si on le fait tous, on évite la consommation électrique d'une ville comme Marseille.
- J'installe un thermostat programmable : un programmeur de chauffage bien réglé permet de réduire la consommation d'énergie jusqu'à 15% par an.

## SERVICE ASSAINISSEMENT ORNE AVAL



**AUX DÉGAZAGES DANS LES RÉSEAUX**  
Hydrocarbure, peinture, solvant, colle, graisse, médicament, huile (friture, cuisson, vidange)...

**DES SOLUTIONS EXISTENT !**

- ✗ CONTAMINENT LES BOUES QUI NE POURRONT PAS ÊTRE VALORISÉES
- ✗ POLLUENT LA FAUNE ET LA FLORE
- ✗ POLLUENT LES NAPPES PHRÉATIQUES D'OÙ L'EAU EST POMPÉE
- ✗ POLLUENT L'AIR

\* Le nettoyage et la vidange des cuves de fuel doivent être pris en charge par des entreprises spécialisées. Des aides financières existent. Les huiles, peintures, graisses, solvants, etc. doivent être déposés à la déchetterie. Les médicaments non utilisés ou périmés sont repris à la pharmacie.




**AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES**  
Lingettes, gants, masques, rouleaux de papier wc, protections hygiéniques, cotons tiges...

**C'EST DANS LA POUBELLE !**

- ✗ BOUCHENT VOS CANALISATIONS
- ✗ DÉTÉRIORENT LES INSTALLATIONS ET LES POMPES
- ✗ NÉCESSITENT DES INTERVENTIONS COÛTEUSES
- ✗ POLLUENT L'ENVIRONNEMENT




**CONCERT DE NOUVEL AN**  
DIMANCHE 22 JANVIER 2023 à 15heures  
gymnase rue Arago  
ENTRÉE GRATUITE



## UNE ANNÉE DE TRANSITION BIS



### Ressources Humaines

#### Bonne et longue retraite

Après 40 années de bons et loyaux services, M. NEUBERT Gérard a cessé officiellement ses activités le 31 août de cette année. M. FRANIA Constant assure désormais la Direction de la Régie d'Électricité. 1

#### Bienvenue à Stéphanie

Afin de faire face à la demande de mutation de M<sup>me</sup> PORTOLANI Prescillia et au départ de M<sup>me</sup> Françoise LENOIR, M<sup>me</sup> Stéphanie MONACHELLO est venue renforcer notre équipe à la date du 1<sup>er</sup> septembre. Visage connue de la Commune, puisqu'à ce jour elle faisait partie des effectifs de la Mairie de Sainte Marie aux Chênes.

### Travaux en cours

#### Rue De Gaulle

Dépose des fils nus et mise en place de câbles torsadés ont été entrepris en septembre dans la rue du Général de Gaulle en partenariat avec l'entreprise SPIE, le réseau se faisant vieillissant il était nécessaire d'engager ces travaux. 2

#### Rue de Metz vers rue de Briey

Remplacement de l'éclairage public par des LEDS pour une économie d'Énergie de l'ordre de 2/3. 3

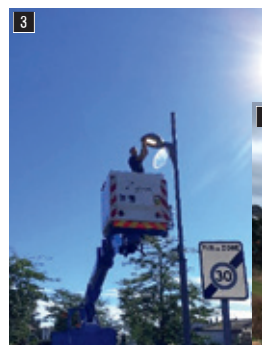
#### Borne de recharge

La Régie d'électricité a installé une borne de recharge sur le parking de la « Maisons des Services ». 4

### Bouclier tarifaire

Baucoup d'utilisateurs se questionnent sur l'éventuelle augmentation du prix de l'énergie. La dernière augmentation date de février 2022 avec un bouclier tarifaire visant à limiter la hausse des prix du tarif Bleu à 4 % sur toute l'année 2022.

La Première ministre Élisabeth Borne a annoncé la prolongation du bouclier tarifaire en 2023. Cette fois-ci, la hausse des prix de l'électricité serait limitée à 15% en février 2023.



### Conseils pratiques

La régie vous accueille le lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h00 et du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Le samedi matin uniquement sur rendez-vous avec prise de RDV jusqu'au mercredi.



# LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Dans le cadre du label de fleurissement, le jury régional a effectué une nouvelle visite dans notre commune et après avoir délibéré, il a décidé de maintenir la commune de Sainte Marie aux Chênes dans son classement « 3 Fleurs ».

Le jury a noté entre autre l'implication de toute l'équipe, ainsi que la propreté de l'espace public. Il a cependant conseillé de réduire les jardinières et le fleurissement hors sol en général, d'intégrer la communication auprès du public lors des divers travaux et projets concernant les espaces verts.



En raison de l'évolution climatique, la manière de fleurir doit être repensée ainsi que la politique de la gestion de l'eau. Donc, une partie des massifs fleuris habituellement en fleurs annuelles sera plantée en arbustes vivaces et bulbes tolérants au manque d'eau.

Aussi, des plantations d'arbres ont eu lieu cet automne avec notamment l'aménagement d'un espace autour du gymnase Berthelot, en partenariat avec CORA propriétaire des terrains entretenus par la commune.

En conclusion, on peut dire que notre commune est bien fleurie et bravo à toute l'équipe pour le travail accompli.



## Bulletin Municipal - Décembre 2022 - N°4

Rédaction : commission communication de Sainte Marie-aux-Chênes  
2 place François Mitterrand – Tél. 03 87 61 91 01 – Courriel : [mairie@saintemarieauxchenes.fr](mailto:mairie@saintemarieauxchenes.fr)

Conception et impression : Est-Imprimerie - © iStock - Dépôt légal n° 202211.0212 - 4<sup>e</sup> trimestre 2022